



PRIX DU MEILLEUR CAS EN MANAGEMENT DU TOURISME

Nouveauté 2017, 4^{ième} colloque annuel de l'Association Francophone de Management du Tourisme (AFMAT) - LA ROCHELLE 4 & 5 mai 2017

Objet

A l'occasion de son colloque annuel, qui se tiendra les 4 et 5 mai 2017 à La Rochelle, l'AFMAT (<http://www.afmat.org/>), lance le **Prix du meilleur cas pédagogique en Management du Tourisme**. Initié en partenariat avec le laboratoire de cas du Groupe Sup de Co La Rochelle (INNOV Case Lab) et la Centrale de Cas et de Médias Pédagogiques (CCMP), ce prix vise à récompenser la meilleure étude de cas en management des activités et entreprises touristiques.

Conditions de participation

Afin de recueillir un nombre important de contributions, les organisateurs choisissent d'ouvrir à toutes les thématiques du tourisme. Tous les champs du management du tourisme peuvent donc être abordés. Les candidats doivent cependant présenter une étude de cas réalisée en partenariat avec une entreprise, association, collectivité...

A titre exceptionnel, s'agissant de la 1^{ière} édition du Prix, les cas soumis pourront avoir été publiés en 2015 ou 2016 à la CCMP, ou n'avoir jamais fait l'objet d'une publication. Par ailleurs, les cas en anglais sont acceptés, conformément aux critères de la CCMP, sous réserve de la transmission d'un résumé en français.

Critères d'attribution du Prix

1. Caractère original et actuel du cas proposé.
2. Mise en valeur des techniques de management innovantes du secteur « Hospitality Management & Tourism ».
3. Pertinence de la problématique managériale quelle que soit la thématique développée : stratégie, marketing, finances, RH, logistique, management de projet, SI, etc...
4. Adhésion au récit par les apprenants (dynamique d'identification).
5. Réalisation du cas à partir d'une entreprise réelle autorisant l'usage de données primaires (fournir l'autorisation formelle de l'entreprise).
6. Caractère finalisé du cas selon les normes éditoriales préconisées par la CCMP afin d'assurer sa transférabilité auprès des enseignants : application de la feuille de style, test du cas et retours d'expérience, qualité des supports (exposé du cas, note pédagogique, débriefing, images, vidéos, annexes...).

Evaluation des cas & Jury - Attribution & Remise du Prix

Chaque cas sera envoyé à deux évaluateurs (enseignants-chercheurs et/ou professionnels) pour une évaluation anonyme. A l'issue de cette pré-sélection, trois études de cas seront retenues.

Une séance spécifique sera organisée durant le colloque de l'association à La Rochelle, au cours de laquelle les trois meilleurs cas seront examinés en vue de désigner le lauréat. Le Prix sera attribué, par un jury composé de représentants de l'AFMAT, de la CCMP, d'INNOV Case Lab, de l'IAE de La Rochelle et de personnalités qualifiées.

Le trophée AFMAT-CCM-INNOV Case Lab sera remis au lauréat, lors de la manifestation organisée par la centrale de cas « Prix des Meilleurs cas 2017 », qui regroupe les différents prix organisés en partenariat avec la CCMP. Ces prix distinguent chaque année des études de cas en sciences de gestion et sont décernés par les Associations Scientifiques d'enseignants-chercheurs.

Formulaire de candidature et dépôt

Les candidats sont invités à télécharger le formulaire de candidature sur le site du Groupe Sup de Co La Rochelle (Rubrique Professeurs & Recherche / Le laboratoire de cas), URL : <http://www.esc-larochelle.fr/Professeurs-Recherche/La-recherche/Le-Laboratoire-de-Cas/Prix-du-meilleur-cas-AFMAT-La-Rochelle-mai-2017>

Ils devront le transmettre complété, accompagné de l'ensemble des documents pédagogiques (énoncé du cas, note pédagogique, fichiers complémentaires tels débriefing, vidéo, Excel...) et administratifs (autorisation de l'entreprise, fiche de dépôt CCMP – voir kit de publication, <http://www.ccmp.fr/edition/publier-un-produit-pedagogique>).

Le dossier complet devra être envoyé par voie électronique, **au plus tard le 28 février 2017** (date limite de réception), aux destinataires suivants : Marie-Noëlle RIMAUD, email : rimaudmn@esc-larochelle.fr cc. Françoise MARECHAL, email : marechalf@esc-larochelle.fr.

Communication et diffusion par la CCMP du cas primé

Le lauréat s'engage à accepter que son cas primé soit diffusé par la CCMP suivant un contrat éditorial qui lui sera proposé ainsi que le règlement appliqué par la CCMP pour la diffusion des cas.

Labellisation INNOV Case Lab

En plus de la labellisation AFMAT-CCMP-INNOV Case Lab, Le laboratoire de cas du Groupe Sup de Co assurera une communication sur le cas primé et lui offrira la possibilité de faire partie de sa collection de cas en tourisme (label INNOV Case Lab).

Dates à retenir :

- 28 février 2017 : dernier délai pour la soumission des études de cas
- mars & avril 2017 : évaluations anonymes
- 3 et 4 mai 2017 : conférence annuelle de l'AFMAT, désignation du lauréat du Prix
- mai ou juin 2017 : remise du Prix lors de la manifestation CCMP « Prix des Meilleurs cas 2017 »

Pour toutes demandes d'informations



Marie-Noëlle RIMAUD, enseignant-chercheur, Directeur INNOV Case Lab, email : rimaudmn@esc-larochelle.fr
Pour plus d'informations sur le laboratoire de cas : www.esc-larochelle.fr Rubrique Professeurs & Recherche / Le laboratoire de cas

Le site dédié au colloque 2017 : <http://www.colloqueafmat.com>.

Co-organisée par le groupe Sup de Co La Rochelle et l'IAE La Rochelle, le colloque accueillera aussi :

- un atelier doctoral,
- le prix de la meilleure thèse en management du tourisme

COMITE SCIENTIFIQUE PRIX DU MEILLEUR CAS EN MANAGEMENT DU TOURISME – AFMAT LA ROCHELLE 4 & 5 mai 2017

Présidence : Marie-Noëlle RIMAUD, Directeur Innov Case Lab, Groupe Sup de Co La Rochelle

Représentants l'AFMAT :

Cécile Clergeau, Université de Nantes

Marielle Salvador, INSEEC Savoie

Représentants la CCMP : Raphael GNANOU, Valérie DOUBLET, Dorothée TOKIC

Représentant l'IAE de La Rochelle : Jean-Charles RICO

Représentants le Groupe Sup de Co La Rochelle :

François SOULET DE BRUGIERE. Directeur de la valorisation de la recherche

Jean-François TRINQUECOSTE, Conseiller scientifique du groupe, IAE Bordeaux

Les enseignants référents membres du laboratoire de cas :

Sophie HENNEKAM,

Valentina KIROVA,

Florence WINKLER,

Imed BEN NASR,

Des enseignants spécialistes des études de cas ou du management du tourisme

Sandra CAMUS, ESTHUA

Sylvie HERTRICH, EM Strasbourg

Anne QUEFFELEC, enseignant chercheur, La Rochelle

Dominique REAU-DIET, enseignant chercheur en marketing du tourisme, La Rochelle School of Tourism,

Jean-Pierre LOZATO-GIOTART, Agrégé de géographie

Un représentant du réseau de veille en tourisme du Québec

(en attente de confirmation)